

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2021_2_7

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Vote des taux
d'imposition 2021 - des
taxes locales -**

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Vu le code général des impôts ;

Considérant le produit fiscal assuré par la Direction Générale des Finances Publiques pour l'année 2021 ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal **de ne pas augmenter les taux des taxes ménages pour 2021** soit :

Désignation des Taxes	Pour rappel Taux 2015	Pour rappel Taux 2016	Pour rappel Taux 2017	Pour rappel Taux 2018	Pour rappel Taux 2019	Pour rappel Taux 2020	Proposition Taux 2021
Taxe d'habitation	14.29 %	14.43 %	14.52 %	14.52 %	14.52 %	/	/
Foncier bâti	19.34 %	19.53 %	19.65 %	19.65 %	19.65 %	19.65 %	43.21 % *
Foncier non bâti	91.82 %	92.72 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %	93.28 %

*dont taux départemental 2020 de 23.56%

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ces taux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les taux tels que définis ci-dessus.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

